



La cheffe de l'Office
de l'accueil de jour
des enfants

Rue de la Paix 4
1014 Lausanne

**Information à l'intention
des parents des enfants accueillis
au sein d'un lieu d'accueil de jour
du Canton de Vaud**

N/Réf. : VBT/mte
(à rappeler dans toute correspondance)
021 316 12 30

Lausanne, le 14 janvier 2021

A l'intention des parents dont l'enfant fréquente un lieu d'accueil de jour

Madame, Monsieur, chers parents,

Le Conseil fédéral a annoncé, le 13 janvier 2021, de nouvelles mesures afin d'endiguer la pandémie covid-19. Dans ce contexte, et à l'instar des écoles, les lieux d'accueil de jour des enfants demeurent ouverts, qu'il s'agisse de structures d'accueil collectif préscolaires ou parascolaires, ou d'accueil de jour en milieu familial.

Afin d'accueillir les enfants en toute sécurité, les lieux d'accueil appliquent le plan cantonal de protection pour l'accueil de jour des enfants édicté par l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE) et validé par l'Office du médecin cantonal. Ce plan de protection peut être consulté sur le [site internet de l'OAJE](#), ou auprès du lieu d'accueil, sur demande.

Convaincu que les équipes d'encadrant-e-s et les directions des lieux d'accueil, de même que les accueillant-e-s en milieu familial, mettent tout en œuvre afin d'appliquer scrupuleusement ce plan cantonal de protection, l'OAJE se réjouit que les enfants puissent aujourd'hui continuer de bénéficier des prestations d'accueil. Comme le prévoit la loi sur l'accueil de jour, les institutions d'accueil collectif de jour poursuivent en effet, en faveur des enfants et de leurs familles, des missions éducatives, sociales et préventives, en complément de leur mission de permettre aux parents la conciliation entre vie professionnelle et familiale.

La pratique du télétravail imposée par le Conseil fédéral partout où cela est possible engendrera peut-être des souhaits de modifications de fréquentation d'accueil de la part de certaines familles : les aspects contractuels de l'accueil sont du ressort du réseau d'accueil ou de la structure d'accueil.

D'avance, je vous remercie de votre attention et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, chers parents, mes meilleures salutations.

La cheffe de l'OAJE

Valérie Berset